



Sommaire :

- Conseil d'administration du 4 février 2009.
- Rapport final - Projet-pilote de l'administration des programmes SCEAC et PEPVA.
- Mise à jour de l'offre de services.
- Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA.
- Fermeture d'année.
- Services en innovation.
- Activité à venir / date à retenir.

Conseil d'administration du 4 février 2009

Suivi budgétaire Réseau et SCEAC

Au 31 janvier 2009, le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches a versé 393 357 \$, une augmentation par rapport à l'an dernier. Ce montant est réparti de la façon suivante : services-conseils individuels en encadrement technique 278 806 \$, services-conseils collectifs 46 657 \$, services-conseils en relève et établissement 67 894 \$. Le réseau a traité 531 contrats de service pour 464 clients, une augmentation de 6 % par rapport à l'an dernier. De plus, le réseau administre 43 activités collectives et analyses de groupe.

Pour ce qui est du SCEAC, le réseau a procédé à l'inscription de 280 demandes dans les différents volets. Du 1^{er} avril 2008 au 31 janvier 2009, le réseau a effectué des paiements dans 410 dossiers pour un total de 915 769 \$. À ce jour, près de 125 dossiers demeurent engagés avec des montants de 427 278 \$, pour un total de 1.3 M\$.

Activités collectives 2009-2010

Suite à la réception des demandes d'activités collectives, le 15 janvier dernier, 6 nouvelles activités ont été acceptées. La liste complète des activités à venir est jointe au présent envoi.

Pour la prochaine année, le conseil d'administration a convenu d'apporter certaines modifications aux aides financières accordées pour les activités collectives. En voici un aperçu :

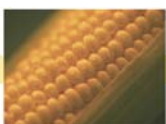
- ✓ 100% des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 1 000 \$ de base par activité;
- ✓ Bonification « réseautage » allant jusqu'à un maximum de 500 \$ pour les frais d'organisation et de recrutement assumés par le dispensateur associé;
- ✓ Bonification « multidisciplinaire » allant jusqu'à un maximum de 500 \$ par conférence présentée par un dispensateur reconnu par le réseau dans une autre discipline que celle du requérant;
- ✓ Bonification pour la répétition allant jusqu'à un maximum de 1 000 \$ / répétition (maximum 3).

D'autres conditions s'appliquent. Contactez le réseau pour plus d'information.

Développement des services-conseils

Nouveau service en horticulture biologique

Le conseil d'administration vient de reconnaître les nouveaux services-conseils d'encadrement technique en horticulture biologique offerts par Équiterre. Le taux de subvention accordé est de 70% des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum annuel de 1 000 \$. Puisque la production est reconnue en développement, les entreprises utilisatrices peuvent aussi bénéficier de l'aide à la dispersion.





Encadrement technique en production bovine

Suite à l'appel d'offre effectué cet automne pour identifier les dispensateurs intéressés à offrir des services d'encadrement technique en production bovine, le Réseau a reçu cinq offres de services. Le conseil d'administration a convenu de mettre en place un comité de travail pour donner suite à l'appel d'offres et mettre à jour la stratégie de développement des services. Le Réseau espère que la prestation des services puisse débuter dès avril 2009, pour l'ensemble des producteurs qui en font la demande.



Services-conseils multidisciplinaires

Puisque le Réseau a parmi ses mandats de favoriser le développement des services-conseils multidisciplinaires, le conseil d'administration a convenu d'organiser prochainement un « focus group » auprès de certains dispensateurs ciblés. Les objectifs de cette démarche sont de valider certaines orientations de développement, en ce qui concerne notamment : les besoins des producteurs, la nature des services et des livrables et l'aide financière éventuelle.

Politique de dispersion et déplacement

Une mise à jour de la politique de dispersion et de déplacement a été adoptée par le conseil d'administration. Les entreprises admissibles peuvent avoir accès à la fois à l'aide à la dispersion et au remboursement des frais de déplacement. Rappelons que l'aide à la dispersion est un montant forfaitaire accordé à toute entreprise utilisant les services dans une production en développement, située à plus de 50 km de son dispensateur. Les dispensateurs sont invités à contacter le Réseau pour savoir si leurs clients sont admissibles ou pour toutes questions relatives aux réclamations.

Rapport final – Projet-pilote de l'administration des programmes SCEAC et PEPVA

En 2007-2008, le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches, avec ses homologues de la Mauricie et du Saguenay-Lac-St-Jean, a participé à un projet-pilote de l'administration des programmes SCEAC et PEPVA. Après plus d'un an de participation, l'expérience s'est révélée fort positive. Selon le rapport final, le projet-pilote a contribué de belle façon à : l'amélioration de la qualité du référencement, l'accroissement du service multidisciplinaire, l'élargissement de la connaissance de l'ensemble des programmes, l'amélioration de la circulation de l'information auprès des intervenants et l'utilisation optimale des ressources présentes dans le milieu.

Service	Coût	Aide Financière (%)
SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS		
Assistance	1 000 \$	75%
Assistance agricole	1 000 \$	75%
Assistance vétérinaire	1 000 \$	75%
Assistance nutritionnelle	1 000 \$	75%
Assistance en matière de gestion	1 000 \$	75%
SERVICES-CONSEILS COLLECTIFS		
Assistance collective	1 000 \$	75%
Assistance collective en matière de gestion	1 000 \$	75%
SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRENEURS AGRICOLES (SCEAC)		
Assistance individuelle	1 000 \$	75%
Assistance collective	1 000 \$	75%
SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRENEURS EN AGROENVIRONNEMENT (PEPVA)		
Assistance individuelle	1 000 \$	75%
Assistance collective	1 000 \$	75%

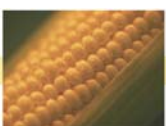
Mise à jour de l'offre de services

En prévision de la prochaine année financière, les dispensateurs sont invités à informer le Réseau de toute modification à leur offre de service. Une mise à jour de l'offre de services-conseils subventionnés sera réalisée en début d'année financière. Celle-ci sera disponible sur la page régionale du site Internet du Réseau.

Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

Les résultats de l'évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA sur les services-conseils sont maintenant disponibles. Un aperçu est joint au présent bulletin. Rappelons que cette évaluation concerne les activités des réseaux Agriconseils de toute la province, réalisées entre le 19 janvier 2006 et le 7 avril 2008. Elle ne concerne en aucun cas les services-conseils en agroenvironnement, les programmes SCEAC et PEPVA, les dispensateurs privés non subventionnés.

Les résultats de l'évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA sur les services-conseils sont maintenant disponibles. Un aperçu est joint au présent bulletin. Rappelons que cette évaluation concerne les activités des réseaux Agriconseils de toute la province,





Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

675, route Cameron
Bureau 100
Sainte-Marie, Québec G6E 3V7

TÉLÉPHONE :
418 386-8121

TÉLÉCOPIE :
418 386-8345

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
chaudiere-appalaches@agriconseils.qc.ca

Nous sommes sur le Web !
Retrouvez-nous au
www.agriconseils.qc.ca

réalisées entre le 19 janvier 2006 et le 7 avril 2008. Elle ne concerne en aucun cas les services-conseils en agroenvironnement, des programmes SCEAC et PEPVA, des dispensateurs privés non subventionnés.

Dans l'ensemble, les résultats sont positifs. Concernant les objectifs de croissance de l'offre de services-conseils et de leur utilisation, les réseaux sont sur la bonne voie, mais il reste du chemin à faire. Le financement à l'acte a apporté des nouveaux : clients, services spécialisés, nouvelles expertises. Parmi les recommandations notons : encourager les formules de groupe à diversifier leur offre de services; faciliter le travail des dispensateurs présents dans plusieurs régions, développer l'approche multidisciplinaire; revoir les stratégies de communication; renforcer le rôle de guichet unique des réseaux.

En ce qui concerne l'objectif de qualité, les entreprises agricoles sont très satisfaites : des services-conseils qu'ils ont reçus de leur conseiller; des services d'accueil, d'identification des besoins et de référence reçus de leur réseau; de la pertinence des services-conseils contractés.

Les dispensateurs se montrent critiques face aux processus administratifs des réseaux et aux montants maximums annuels par entreprise.

Les administrateurs, en général, apprécient la marge de manœuvre qui leur est laissée, le soutien apporté par le comité de gestion, le mode de financement et le budget accordé.

Fermeture de l'année 2008 - 2009

SCEAC

Pour ce qui est des programmes Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) - volet 1, suivi, volet 2 et Planification et évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA), veuillez prendre note que tous les dossiers doivent être complétés d'ici la fin du présent exercice financier. Ils ne peuvent franchir la date limite du programme actuel. Aucune dépense réalisée en 2008-2009 ne pourra être payée dans le prochain programme. En Chaudière-Appalaches, tous les livrables doivent être transmis au réseau avant le **13 mars 2009**.

Réseau Agriconseils

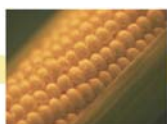
Veuillez prendre note que tous les livrables concernant les services-conseils en encadrement technique individuels et collectifs administrés par le Réseau devront être transmis au plus tard le **17 avril 2009**.

Services en innovation

Afin de s'adapter à l'environnement d'affaires changeant, les producteurs et transformateurs de la Chaudière-Appalaches peuvent compter sur les services de l'Alliance Agrinova-Cintech. Pour plus d'information sur les services, vous êtes invités à prendre connaissance du communiqué ci-joint ou à contacter la conseillère, Mme Claudine Vallerand, au 418 387-2080.

Activité à venir / date à retenir

Voir le document joint : activités à venir.



Activités à venir

Hiver 2009

ACTIVITÉS COLLECTIVES

GESTION

Hiver 2009

- ❖ **UNE FERMETURE DE GESTION! À QUOI ÇA SERT? COMMENT LE FAIRE?**
GCA Chaudière-Étchemin, Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Nord
Contactez Linda Labrecque : linda.labrecque@fgcaq.com

Hiver 2009

- ❖ **LE FINANCEMENT : TOUT CE QUE VOUS VOULIEZ SAVOIR ET QUE VOUS N'OSIEZ JAMAIS DEMANDER!**
GCA Chaudière-Étchemin, Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Nord, Beaurivage
Contactez Linda Labrecque : linda.labrecque@fgcaq.com

GRANDES CULTURES

25 février 2009

- ❖ **COMMENT ACCROÎTRE LA RENTABILITÉ DANS LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE**
GCA Lotbinière-Nord, Beaurivage, Fédération de l'UPA de la Beauce
Contactez Mario Rodrigue : mrodrigue@upa.qc.ca

26 février 2009

- ❖ **CONSEILS PRATIQUE POUR LA RÉUSSITE DU CANOLA**
GCA Montmagny, Club OptiSol de Montmagny
Contactez Germain Têtu : germain.tetu@fgcaq.com

GRANDS GIBIERS

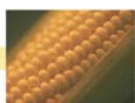
7 mars 2009

- ❖ **L'ALIMENTATION DES WAPITIS**
Agronor
Contactez Juan Pablo Soucy : juan@agronor.ca

HORTICULTURE BIOLOGIQUE

11 mars 2009

- ❖ **JOURNÉE D'INFORMATION - LA PRODUCTION HORTICOLE BIOLOGIQUE : UN POTENTIEL À DÉVELOPPER**
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Contactez Jonathan Roy : jonathan.roy@mapaq.gouv.qc.ca



LAIT BIO

2 Mars 2009

- ❖ **VISITE DE FERMES LAITIÈRES BIOLOGIQUES DANS LE CLUB L'ENVOL LAIT BIOLOGIQUE**
Club L'Envol lait biologique
Contactez Julie Malenfant: malenfant@globetrotter.net

RELÈVE ET ÉTABLISSEMENT

3 mars 2009

- ❖ **À L'APPROCHE DE VOTRE TRANSFERT DE FERME, VOS ÉTATS FINANCIERS VOUS PARLENT**
Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)
Contactez Marie-Josée Fortin: mjfortin@cgocalbe.ca

ACTIVITÉS POUR LES INTERVENANTS

DÎNER-CAUSERIE DE SAINTE-MARIE

6 mars 2009

- ❖ **DÎNER-CAUSERIE : DES PROGRAMMES DE SOUTIEN DES REVENUS ADAPTÉS À LA NOUVELLE RÉALITÉ AGRICOLE QUÉBÉCOISE**
Conférencier : M. Michel St-Pierre, secrétaire général associé, MCE
Contactez Isabelle Bernier : ibernier@agriconseils.qc.ca

3 avril 2009

- ❖ **DÎNER-CAUSERIE : MODIFICATIONS À L'ASRA**
Conférencier : à déterminer
Contactez Isabelle Bernier : ibernier@agriconseils.qc.ca

DATE À RETENIR

1er avril 2009

- ❖ **DATE DE TOMBÉE POUR LES DEMANDES D'ACTIVITÉS COLLECTIVES**

5 mai 2009

- ❖ **RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU**

8 juin 2009

- ❖ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU**



Gestion Élevage Culture Transfert Établissement Croissance Diversification




**réseau
agriconseils**


**Les résultats
de l'évaluation de
l'Entente MAPAQ-UPA**

*Par M. Marco Allard, agent de projet
Équipe de coordination des réseaux Agriconseils*



UPA L'Union des producteurs agricoles **Québec** 83 83 821 82

Gestion Élevage Culture Transfert Établissement Croissance Diversification




2

Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

Plan de présentation :

1. Contexte
2. Les objectifs de l'évaluation
3. Les résultats des réseaux Agriconseils
4. L'atteinte des objectifs de l'Entente



**réseau
agriconseils**



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

1. Contexte

Note au lecteur :

- La présente évaluation concerne uniquement l'Entente MAPAQ-UPA, plus précisément, les activités des réseaux Agriconseils réalisées entre le 19 janvier 2006 et le 7 avril 2008;
- En aucun cas, la présentation qui suit implique les services-conseils :
 - En agroenvironnement des CCAE;
 - En gestion des programmes SCEAC et PEPVA;
 - Des entreprises privées non subventionnées.



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

1. Contexte (suite)

La présente évaluation a été réalisée au printemps 2008. Au cours de cette période, la Firme Jolicoeur et associés a rejoint :

- » Les gestionnaires de l'Entente (représentants MAPAQ-UPA);
- » Les coordonnateurs des réseaux;
- » Les administrateurs des réseaux (plus de 100);
- » Les dispensateurs reconnus par les réseaux (84);
- » Les entreprises agricoles utilisatrices des services-conseils individuels subventionnés par les réseaux (352);
- » Les entreprises agricoles non-utilisatrices des services-conseils individuels subventionnés par les réseaux(350).





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

2. Les objectifs de l'évaluation :

- Identifier les activités réalisées dans le cadre de l'Entente MAPAQ-UPA et en déterminer la pertinence;
- Mesurer les retombées et les impacts associés à la mise en place des réseaux Agriconseils;
- Évaluer l'atteinte des objectifs de l'Entente MAPAQ-UPA par les réseaux Agriconseils;
- Faire état, de façon générale, du niveau de satisfaction des clientèles en regard des activités réalisées par les réseaux Agriconseils.



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3. Les résultats des réseaux Agriconseils :

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

Nombre de contrats de services-conseils individuels subventionnés par les réseaux :

	19 janvier 2006 au 31 mars 2006	1 ^{er} avril 2006 au 31 mars 2007	1 ^{er} avril 2007 au 7 avril 2008	Total
Nombre de contrats de services-conseils	99	2193	2911	5203

Source : Prextra





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

Nombre et pourcentage de contrats de services-conseils par domaine d'activités (19 janvier 2006 au 7 avril 2008) :

Domaine	Nombre de contrats	%
Gestion d'élevage	908	17,7
Gestion des cultures	2930	57,1
Gestion des bâtiments	331	6,4
Gestion organisationnelle	127	2,4
Relève et établissement	501	9,8
Gestion technico-économique et financière	330	6,4
Total domaine unique	5127	100
Plus d'un domaine	76	1,5
Nombre total de contrats de services-conseils	5203	100

Source: Prextra



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

Proportion des subventions allouées par domaine d'activités :

Domaine	%
Gestion d'élevage	16
Gestion des cultures	52
Gestion des bâtiments	3
Gestion organisationnelle	3
Relève et établissement	22
Gestion technico-économique et financière	4
Total	100

Source: Prextra





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

La multidisciplinarité des services-conseils individuels subventionnés par les réseaux :

- 65 % des administrateurs trouvent souhaitable que les contrats de services-conseils soient multidisciplinaires;
- Les entreprises agricoles subventionnées par un réseau affirment qu'il est très important (49 %) et assez important (44 %) que leur conseiller les réfère à d'autres spécialistes;
- 65 % des entreprises agricoles subventionnées par un réseau préfèrent déposer une seule demande pour obtenir les services de plusieurs conseillers, au lieu d'une demande par conseiller;
- 57 % des entreprises agricoles disent que leur conseiller les réfère rarement ou jamais à d'autres conseillers.



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

Le nombre d'entreprises agricoles bénéficiaires de services-conseils individuels subventionnés par un réseau Agriconseils et la récurrence d'utilisation :

	Nombre total d'entreprises bénéficiaires	Nouvelles entreprises bénéficiaires	
		Nombre	%
1 ^{er} avril 2006 au 31 mars 2007	1900	0	0
1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008	2469	1085	44

Source: Prextra





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.1 Les services-conseils et leur utilisation :

Le nombre d'entreprises agricoles bénéficiaires de services-conseils individuels subventionnés par un réseau Agriconseils et le taux de pénétration (19 janvier 2006 au 7 avril 2008) :

Nombre d'entreprises bénéficiaires	Nombre total d'entreprises agricoles au Québec	Taux de pénétration
3049	29 315	10,4

Source : Prextra et données du MAPAQ



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.2 Les dispensateurs de services-conseils reconnus admissibles par les réseaux :

Les types de dispensateurs :

- On dénombre 87 dispensateurs de services-conseils sous « formule de groupe » ainsi que 92 dispensateurs « privés », pour un total de 179 dispensateurs ;
- 69 % des activités effectuées dans les contrats de services sont réalisées par des agronomes;
- 124 (69 %) des 179 dispensateurs sont inscrits dans un seul domaine d'activité;
- 92 des 179 dispensateurs ont offert des services-conseils en gestion des cultures.





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.2 Les dispensateurs de services-conseils reconnus admissibles par les réseaux :

Le nombre de contrats et la proportion des subventions par type de dispensateurs (19 janvier 2006 au 7 avril 2008) :

	Privé	Formule de groupe	Total
Nombre de contrats de services-conseils individuels	1544	3578	5122*
Proportion des subventions accordées	21,6 %	78,4 %	100 %

* Le total de contrats (5122) diffère du nombre total indiqué précédemment (5203) puisque l'information n'était pas disponible dans 2 régions, pour certains contrats.

Source : Prextra



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.2 Les dispensateurs de services-conseils reconnus admissibles par les réseaux :

Leur satisfaction envers les réseaux :

- 80 % sont satisfaits des priorités d'intervention et des productions prioritaires;
- 77 % sont satisfaits des pourcentages de subventionnement;
- 51 % sont satisfaits des maximums annuels par entreprise;
- 47 % des privés et 67 % des formules de groupe souhaitent une simplification administrative;
- 75 % sont satisfaits des processus administratifs dans leur ensemble;
- 55 % des dispensateurs ont vu un effet positif sur leur nombre de clients, avec la venue des réseaux tandis que 43 % n'ont vu aucun effet;
- 75 % des dispensateurs mentionnent avoir reçu rarement ou jamais d'information de leur représentant au conseil d'administration du réseau.





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.3 Les réseaux :

Le fonctionnement et la satisfaction des conseils d'administration :

- 90 % des administrateurs se disent satisfaits de l'efficacité et de l'utilité des rencontres de leur conseil d'administration;
- 88 % des administrateurs estiment exercer une influence très ou assez importante sur la variété des services offerts;
- 79 % des administrateurs se montrent intéressés à participer à une formation sur le développement des services-conseils;
- 85 % estiment que le coordonnateur a un rôle très important dans le développement des services-conseils;
- 73 % des administrateurs se disent satisfaits du soutien offert par le comité de gestion de l'Entente.



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.3 Les réseaux :

Leur notoriété :

- 22 % des entreprises ayant obtenu un service-conseil subventionné via une formule de groupe disent ne pas connaître les réseaux, comparativement à 15 % pour les entreprises desservies par un privé;
- 61 % des entreprises n'ayant pas obtenu des services-conseils subventionnés par un réseau disent ne pas connaître ceux-ci;
- Le premier contact de 91 % des entreprises ayant obtenu un service-conseil subventionné, est leur dispensateur;
- ± 90 % des entreprises ayant profité des services d'accueil, d'identification des besoins et de référencement offerts par les réseaux se sont dites satisfaites.





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

3.3 Les réseaux :

Leur pertinence et leur effet :

- 90 % des entreprises agricoles disent que les services-conseils obtenus ont eu des impacts positifs sur leur entreprise;
- 88 % des entreprises agricoles se disent satisfaites des services-conseils reçus vs les sommes investies.



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

4. L'atteinte des objectifs de l'Entente :

L'objectif de croissance de l'offre et de l'utilisation :

- Sur la bonne voie... mais encore du chemin à faire;
- Le financement à l'acte a apporté de nouveaux :
 - clients;
 - services spécialisés, nouvelles expertises;
- Recommandations :
 - Encourager les formules de groupe à diversifier leur offre de service;
 - Faciliter le travail des dispensateurs présents dans plusieurs régions;
 - Développer l'approche multidisciplinaire;
 - Revoir les stratégies de communication;
 - Renforcer le rôle de guichet unique des réseaux;
 - ...





Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

4. L'atteinte des objectifs de l'Entente :

L'objectif de qualité :

- Les entreprises agricoles sont très satisfaites :
 - » des services-conseils qu'ils ont reçus de leur conseiller;
 - » des services d'accueil, d'identification des besoins et de référence reçus de leur réseau;
 - » de la pertinence des services-conseils contractés;



Évaluation de l'Entente MAPAQ-UPA

4. L'atteinte des objectifs de l'Entente :

Autres :

- Les dispensateurs se montrent critiques face :
 - » aux processus administratifs des réseaux (tant les privés que les formules de groupe);
 - » aux montants maximums annuels par entreprise;
- Les administrateurs, en général, apprécient :
 - » la marge de manœuvre qui leur est laissée;
 - » le soutien apporté par le comité de gestion;
 - » le mode de financement et le budget accordé.





- *Les réseaux Agriconseils administrent une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;*
- *Les réseaux Agriconseils administrent également une aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada selon les termes de l'Entente Canada – Québec sur le Renouveau du Cadre stratégique agricole canadien.*

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada



réseau
agriconseils



Pourquoi innover en agroalimentaire?

Les besoins des entreprises agroalimentaires et les entreprises agricoles sont de plus en plus importants. Cela est dû principalement aux nouvelles réalités sur les marchés et nouvelles normes à rencontrer. Ces nombreux défis auxquels les entreprises font face, ainsi que la rapidité de ces changements, obligent celles-ci à **innover pour s'adapter au changement**. Pour y relever ces défis, les producteurs, autant que les transformateurs, doivent faire appel de plus en plus **aux services d'experts**.

Un service à votre portée

Alliance Agrinova-Cintech peut accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires de Chaudière-Appalaches qui veulent innover ou doivent innover. La conseillère en innovation vous accompagne pour identifier et définir vos besoins face à une problématique et trouver des pistes de solution. Elle offre un accompagnement dans le développement et la réalisation de projets et la recherche de financement pour leur réalisation avec la collaboration des deux équipes d'experts des centres collégiaux de transfert de technologie soit Agrinova en agriculture et Cintech agroalimentaire en transformation.

Quelques réalisations de l'Alliance Agrinova-Cintech depuis 2007

- Nombreuse rencontre avec des producteurs pour évaluation de projets potentiels innovateurs en agriculture.
- Veilles technologiques pour entreprise afin de comparer de nouvelles technologies en agroalimentaire
- Organisation de journées d'information sur l'innovation en agriculture avec des collaborateurs régionaux (ex. : nouveauté en culture fruitière et bioénergie)

Quelques réalisations par Agrinova pour les entreprises agricoles

- Implantation et suivi de cultures énergétiques sur des terres en friche
- Gestion de projet pour l'essai d'un nouveau type de composteur en Chaudière-Appalaches
- Mise en place d'un réseau de recherche et de développement sur les graminées pour la production de biocombustibles

Quelques réalisations par Cintech pour les entreprises agroalimentaires

- Évaluation du potentiel de valorisation des biomasses agricoles pour des produits à valeur ajoutée
- Réalisation de projets de R&D de produits alimentaires nouveaux pour des entreprises
- Organisation Journée Zip technologique avec thème sur l'innovation (information stratégique : nouveaux produits, procédé, préoccupations techniques et scientifiques agroalimentaires)

Pour joindre Claudine Vallerand
Expert en innovation agricole et agroalimentaire
Tél. : 418 387-2080

Alliance Agrinova-Cintech
Courriel : claudine.vallerand@agrinova-cintech.qc.ca